



## INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Championnat de France de pratique Funboard Slalom  
Championnat de France de pratique Slalom windfoil  
« BRETS Funboard Tour 2023 »  
Etape n°2 SAINT GEORGES DE DIDONNE  
du 29 avril 2023 au 01 mai 2023  
Base nautique - Bd du Général Frénel  
Autorité Organisatrice : SAINT GEORGES VOILES  
Grade : 4

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans **les Règles de Course à la Voile (RCV) pour le slalom en windsurf. (désignées ci-après RCV)**
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers, précisées en annexe.
- 1.3 les règlements fédéraux et les préconisations et annexes AFF
- 1.4 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra

### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Les avis aux concurrents seront diffusés en ligne sur le site de l'AFF [www.aff.net](http://www.aff.net) et sur sa page facebook. Toutes les informations communiquées durant les briefings officiels y seront également mises en ligne dès que possible.
- 2.2 Conformément à la RCV 90.2(c) des instructions verbales peuvent être données sur l'eau et à terre. La procédure sera la suivante : A terre, cela fera l'objet d'un briefing officiel, Sur l'eau, le comité de course enverra un pavillon L pour alerter les coureurs d'un briefing au bateau comité,

### 3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 30 minutes avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

Le temps d'affichage officiel pour l'entrée en vigueur de toute modification aux instructions de course sera de 15 minutes.

### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'affalée de l'Aperçu, (ceci modifie Signaux de course).
- 4.3 Les pavillons Aperçu sur H avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifient : « La course est retardée, il est interdit aux concurrents de se mettre à l'eau, le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 15 minutes après l'amenée de l'Aperçu sur H ». (Ceci modifie Signaux de Course).

## 5. PROGRAMME DES COURSES

### 5.1 Déroulement des courses

#### 5.1.1 Le choix du support sera pris en fonction :

5.1.2 - du contexte, (conditions de vent, état du plan d'eau, sécurité des coureurs, prévisions météo...)

5.1.2.1 - Vent léger à soutenu : plage de vent allant approximativement de 8 à 20 nœuds (plus possible...) = Priorité au slalom windfoil.

5.1.2.2 - Vent soutenu à fort : A partir de 18 nœuds moyens jusqu'à « conditions acceptables » sans descendre de manière durable en dessous de 15 nœuds = Priorité au slalom « ailerons »

5.2 Choix du support : pour éviter le zapping de matériel et optimiser la gestion du temps (en tenant compte du contexte et des prévisions), il ne sera réalisé qu'un seul changement de support par jour.

5.3 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est prévu la veille par affichage. Le premier jour, le premier briefing fixera l'heure du premier signal d'avertissement,

5.4 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore deux minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

5.5 Le dernier jour de l'étape, aucun départ d'une nouvelle course ne pourra être donné après 16h00. Une course en cours pourra être poursuivie jusqu'à son terme.

## 6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe seront précisés au briefing.

## 7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini à chaque premier briefing journalier ou après chaque changement de support (ailerons ou foils). Les planches rejoignant ou quittant leur zone de course ne doivent pas pénétrer dans la zone de course.

## 8. LES PARCOURS

Les parcours sont décrits à chaque premier briefing journalier ou après chaque changement de support (ailerons ou foils) en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

## 9. MARQUES

9.1 Les marques de départ, de parcours et d'arrivée seront définies à chaque premier briefing journalier ou après chaque changement de support (ailerons ou foils).

9.2 Un bateau du comité de course pourra remplacer une marque manquante, dans ce cas il arborera un pavillon « M ».

9.3 « Une planche peut toucher une *marque* mais ne doit pas s'y tenir ». (Règle 31 des RCV)f

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées à chaque premier briefing journalier ou après chaque changement de support (ailerons ou foils).

## 11. LE DEPART en SLALOM

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le mât arborant un pavillon orange sur le bateau viseur de l'autre côté .

11.2 **planches en attente** : les planches dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent s'écarter de la zone de départ pendant la procédure de départ des autres planches.

11.3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard 1 minute après son signal de départ sera classé DNS.

11.4 Procédure de Départ :

<i>Signal</i>	<i>Pavillon et signal sonore</i>	<i>Minutes avant le signal de départ</i>
Attention	Pavillon de classe ou numéro de flotte	3
Avertissement	Pavillon rouge ; amenée du signal d'attention ; 1 signal sonore	2
Préparatoire	Pavillon jaune ; amenée du pavillon rouge ; 1 signal sonore	1
	Amenée du pavillon jaune	½
Départ	Pavillon vert ; 1 signal sonore	0

**12. L'ARRIVEE et ZONE de COURSE**

12.1 La ligne d'arrivée en Slalom sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée ( Bouée verte).

**13. SYSTEME DE PENALITE**

13.1 Application de la règle 44 des RCV pour le slalom en windsurf

13.2 La pénalité de remplacement pour une infraction aux RCV à l'exception des règles 24.2, 26.3, 29, 64.3(d), 64.4 (b), 69, 78.2, annexe A5A5 - pourra après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification.

**14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES en SLALOM**

14.1 Les temps limites et les temps cibles sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite du premier pour finir
SLA	4	7
HWF	6	9

Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).

14.2 Les planches manquant à finir dans un délai de **3** minutes après la première planche ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5

**15. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**

15.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé au club de voile à l'accueil 🟡 Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.

15.2 Pour chaque classe, une planche ayant l'intention de réclamer doit en informer l'autre planche à la première occasion raisonnable. Quand sa réclamation concernera un incident dans la zone de course, dans lequel elle a été impliquée ou qu'elle a vu, elle doit heler « protest ». **Elle doit également informer le comité de course (bateau arrivée) de son intention de réclamer aussitôt que possible après avoir fini ou abandonné, et se mettre à disposition du jury pour instruire la réclamation.**

15.3 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :

- Départ : Planches en attente,
- Règles de sécurité (sauf la règle d'utilisation du bout dehors)
- Publicité
- Bateaux accompagnateurs
- Evacuation des détritrus
- Communication radio

15.4 JUGEMENT SUR L'EAU : s'applique exclusivement aux infractions aux RCV du chapitre 2 (sauf RCV 14)

15.5 Application des RCV B10 63.6 pendant les phases de qualification et de finale par poule. Le temps limite pour venir au jury sur l'eau après avoir respecté la RCV 61 est de 5 minutes maximum (ceci modifie la RCV 61.3).

15.6 Le jury instruira toutes les réclamations ou demandes de réparation selon l'IC 15.5 (ceci modifie la RCV 63.1).

15.7 Le temps limite de réclamation pour le comité technique, le comité de course, le jury, et pour les réclamations et demandes des concurrents pour des règles autres que celles du chapitre 2 (hors RCV 14) est de 30 minutes après que le dernier ait fini la dernière course du jour ou que le comité de course ait signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour-là.

15.8 Le dernier jour de la régata, une demande de réparation ou de réouverture d'instruction doit être déposée :

- a. dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation ou la réouverture d'instruction a été informée de la décision la veille,
- b. pas plus de 30 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour ou pour une demande de réparation pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée.

Ceci modifie les RCV 66 et 62.2.

**16 CLASSEMENT**

16.1 Pour valider une étape, pour chacune des disciplines (ailerons ou foils), Il faut qu'au moins les finales gagnants et perdants de la course N° 1 aient été courues et validées pour valider l'étape. Par ailleurs, une deuxième course ne pourra débiter sans que l'ensemble du tableau final de la course N° 1 ait été couru et validé. Par tableau final, il faut comprendre Finales gagnants et perdants poules de classement et consolante le cas échéant.

**16.2 Courses retirées (Pour chacun des supports – Ailerons ou Foils -)**

- Quand moins de 4 courses sont validées, le classement général d'une planche sera le total de ses scores
- Quand 4 à 6 courses sont validées, le classement général d'une planche sera le total de ses scores moins le plus mauvais,
- Quand 7 à 10 courses sont validées, le classement général d'une planche sera le total de ses scores moins les deux plus mauvais
- Quand plus de 10 courses sont validées, le classement général d'une planche sera le total de ses scores moins les trois plus mauvais.

**17 REGLES DE SECURITE**

- 17.1 Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place. Les modalités seront précisées lors de chacun des briefings.
- 17.2 Une planche qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

**18. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT**

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

**19. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

- 19.1 Il n'y a pas de jauge (slalom ailerons et slalom windfoil)
- 19.2 Pour le slalom windfoil, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :  
 - Les combinaisons iso thermiques jambes longues (quelles que soient les conditions),  
 - Le port du casque conforme,  
 - Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité 50N conforme ou une veste de protection conforme.
- 19.3 - Pour la pratique slalom « ailerons » le gilet et/ou le casque pourront être imposés par le comité de course (pavillon « Y »).

**20. PUBLICITE**

Les planches doivent porter la publicité fournie par l'autorité organisatrice.

**21. BATEAUX OFFICIELS**

Sans objet

**22. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS**

- 22.1 Les entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 22.2 La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

**23. PREVENTION DES VIOLENCES ET INCIVILITES**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs (trices) de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants(es).

**24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les planches et bateaux accompagnateurs ne doivent pas jeter de débris dans l'eau. Les débris peuvent être déposés à bord des bateaux officiels.

**25. COMMUNICATION RADIO**

Sans objet.

**25. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

Sur chaque étape, les prix seront distribués comme suit :

- Podiums de l'étape Hommes et Femmes. (Slalom « ailerons » et slalom windfoil)

**27. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**Arbitres désignés :**

Président du Comité de Course : Christophe Rudasso

Président du Jury :

### ANNEXE ZONES DE COURSE

*Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course  
Préciser les zones qui sont des obstacles*



